



Liste des pièces justificatives à annexer au formulaire A



Tous les documents ci-dessous doivent être déposés en même temps que la demande d'autorisation d'exploiter un établissement public. Ils doivent être annexés au formulaire A.

Pièces relatives à l'exploitant

No	Pièce	Détail	Remarque
1	Pièce d'identité	Copie couleur de la carte d'identité / du passeport	
2	Permis de séjour/travail	Copie du permis autorisant l'activité lucrative à Genève, en cours de validité	Si pas de nationalité suisse
3	Diplôme de cafetier	Copie du diplôme ou titre équivalent	
4	Casier judiciaire suisse	Extrait original daté de moins de 3 mois avant le dépôt de la requête d'exploiter	Aidez-vous de ce QR code 
5	Casier judiciaire pays de domicile	Extrait original daté de moins de 3 mois avant le dépôt de la requête	En cas de résidence à l'étranger
6	Certificat de bonne vie et mœurs	Certificat original daté de moins de 3 mois avant le dépôt de la requête	Aidez-vous de ce QR code 
NB. : si vous n'êtes pas domicilié en Suisse et que votre pays de domicile ne délivre pas ce type de document, rédigez une attestation manuscrite, datée et signée, par laquelle vous attestez avoir l'exercice des droits civils, ne pas faire l'objet d'une mesure de tutelle ou de curatelle et jouir d'une bonne réputation.			
7	Attestation AVS/AI	Elle doit prouver le paiement aux employés des cotisations AVS des 12 derniers mois	Si vous êtes ou avez été un employeur les 12 derniers mois
8	Attestation LPP	Elle doit prouver le paiement aux employés des cotisations LPP des 12 derniers mois	Si vos employés sont ou ont été soumis à la LPP les 12 derniers mois
9	Certificat de capacité civile	Certificat original daté de moins de 3 mois avant le dépôt de la requête	Aidez-vous de ce QR code 
10	Contrat de travail	Ou tout autre contrat conclu avec le propriétaire de l'établissement	Pas exigé si l'exploitant est également le propriétaire de l'établissement
11	Accord(s) employeur(s)	Les autres employeurs doivent accepter, par courrier signé, un travail parallèle	Si vous avez d'autres employeurs

Pièces relatives au représentant de l'entreprise (propriétaire du fonds de commerce)

No	Pièce	Détail	Remarque
12	Pièce d'identité	Copie couleur de la carte d'identité/du passeport	Voir ci-dessous
<u>Pour la société simple, la SNC et la société en commandite</u> : cette pièce doit être fournie par tous les associés. <u>Pour la SA, la SARL et la Coopérative</u> : cette pièce doit être fournie uniquement par le président de la société et par la personne qui exerce la direction de la société (si différente). <u>Pour la Fondation et l'Association</u> : cette pièce doit être fournie uniquement par le président et par la personne qui exerce la direction (si différente).			
13	Casier judiciaire suisse	Extrait original daté de moins de 3 mois avant le dépôt de la requête	Aidez-vous de ce QR code 
14	Casier judiciaire pays de domicile	Extrait original daté de moins de 3 mois avant le dépôt de la requête	En cas de résidence à l'étranger
15	Certificat de bonne vie et mœurs	Certificat original daté de moins de 3 mois avant le dépôt de la requête	Aidez-vous de ce QR code 
16	Attestation AVS/AI	Attestation prouvant le paiement aux employés des cotisations AVS des 12 derniers mois	Si vous êtes ou avez été un employeur les 12 derniers mois
17	Attestation LPP	Attestation le paiement aux employés des cotisations LPP des 12 derniers mois	Si vos employés sont ou ont été soumis à la LPP les 12 derniers mois
18	Extrait du registre foncier	Extrait de propriété des locaux si, en tant qu'exploitant, vous êtes également propriétaire des locaux	Aidez-vous de ce QR code 
19	Extrait du registre du commerce	Extrait attestant que <u>l'exploitant dispose d'un pouvoir de signature</u> (individuelle ou collective)	 Aidez-vous de ce QR code
20	Contrat de bail	Le document doit mentionner la destination des locaux et la société	
21	Contrat de sous-location et attestation du bailleur	L'attestation est une autorisation de sous-location par le bailleur	Si le propriétaire de l'établissement est sous-locataire des locaux
22	Contrat de transfert de bail	Le document doit mentionner la société	Si le propriétaire de l'établissement est au bénéfice d'un contrat de transfert de bail
23	Contrat de mise en gérance et attestation du bailleur	Autorisation de mise en gérance ou contrat à ferme par le bailleur	S'il existe un contrat de mise en gérance

Pièces relatives au local d'activité

No	Pièce	Détail	Remarque
24	Deux exemplaires des plans de l'établissement précis, côtés, datés et signés par l'exploitant	Les plans doivent comprendre les étages accessibles au public, l'indication de l'affectation des différentes pièces ou parties des locaux, et mentionner toutes les installations fixes : cuisines, sanitaires, vestiaires, halls d'entrée, comptoirs, escaliers, etc.	La surface dédiée à la consommation sur place doit être entourée avec un marqueur de couleur et mentionner la surface en M ²
25	Permis d'occuper ou autorisation de mise en service	Pour les établissements ouverts à un large public (dès 100 personnes / dès 30 lits), il est délivré par le service de la police du feu	Aidez-vous de ce QR code 
Document nécessaire s'il s'agit d'un bâtiment neuf, ou d'un premier établissement public soumis à la LRDBHD qui est exploité dans les locaux, ou si les locaux ont fait l'objet de transformation impliquant des changements structurels			
26	Attestation globale de conformité	Pour les établissements non-ouverts à un large public (moins de 100 personnes / moins de 30 lits). Elle est établie par un mandataire professionnellement qualifié	 Aidez-vous de ce QR code
27	Tout document permettant d'établir qu'un limiteur-enregistreur de sons a été installé	Pour les établissements de catégorie dancing ou cabaret-dancing	
28	Tout document permettant d'établir la capacité d'hébergement de l'établissement	Pour les établissements de catégorie hôtel ou autre établissement voué à l'hébergement	Le document doit mentionner le nombre de chambres

N.B : la direction de la police du commerce et de lutte contre le travail au noir (PCTN) peut exiger la production de tout document ou toute pièce complémentaire lui permettant d'établir si les conditions d'octroi de l'autorisation demandée sont remplies.

Contact



pctn@etat.ge.ch



www.ge.ch/c/aeeep



022 388 39 39

Lundi au vendredi
9h00 à 12h00
14h00 à 16h00



Guichets PCTN

Mardi 9h00 - 11h00
Mercredi 12h00 - 14h00
Jeudi 14h00 - 16h00